

Working paper DMP-CIRAD-05/1

## **La Journée Biodiversité Sénégal 2005**

*A knowledge-sharing day entitled  
"Biodiversity Day Sénégal 2005"*

**Nathalie Beaulieu\* et Grégoire Leclerc\*\***

\*CIAT/ ISRA-CDH, Cambérenne, Sénégal.

\*\*CIRAD/PPZS/ESP Dakar, Sénégal



Dakar, Sénégal, 31/01/05

## **The Desert Margins Program (DMP).**

The overall objective of the DMP is to arrest land degradation in Africa's desert margins through demonstration and capacity building activities. The DMP, which started in 2003, is a 6 years regional project consisting in three phases of two years, coordinated by ICRISAT. It is implemented in Burkina Faso, Botswana, Kenya, Mali, Namibia, Niger, Senegal, South Africa and Zimbabwe. The GEF increment to this project enables the programme to address issues of global environmental importance, in addition to the issues of national economic and environmental importance, and in particular the loss of biological diversity, reduced sequestration of carbon, and increased soil erosion and sedimentation. Key sites harbouring globally significant ecosystems and threatened biodiversity have been selected in each of the nine countries to serve as field laboratories for demonstrations activities related to monitoring and assessment of biodiversity status, testing of most promising natural resource management options, developing sustainable alternative livelihoods and policy guidelines and replicating successful models. The project aims at making a significant contribution in reducing land degradation in the marginal areas and help conserve biodiversity. Guidelines, recommendations and supportive national policies that address biodiversity concerns are implemented in participating countries.

The consortium of partners pools resources and expertise of nine NARS and NGOs, four sub regional organizations (CORAF for western Africa, SADC/SACCAR for southern Africa, and ASARECA for eastern Africa), five IARCs (ICRAF, ICRISAT, IFDC, ILRI, and TSBF), and three ARIs (CEH, CIRAD and IRD, with the experience of UNEP and UNDP in the implementation of the CBD, UNFCCC and UNCCD).

CIRAD contribution<sup>1</sup> is about stimulating knowledge sharing and learning between policy makers, researchers, civil society and local players to improve decision making and environmental policy reform. This is done through a hybrid experimental platform involving ICT, forums, case studies and modelling.

## **Le programme d'action dans les zones en Marges du Désert (DMP)**

L'objectif global du DMP est de freiner la dégradation des terres dans les zones en marge du désert de l'Afrique via des activités de démonstration et de renforcement des capacités institutionnelles. Le DMP, qui a débuté en 2003, est un Projet régional de 6 ans en 3 phases de 2 ans, coordonné par ICRISAT. Il est mis en œuvre en Afrique du Sud, au Burkina Faso, Botswana, Kenya, Mali, Namibie, Niger, Sénégal, et au Zimbabwe. L'apport du FEM à ce projet permet au programme de traiter certaines questions d'importance globale sur l'environnement, en plus des questions d'importance économique et environnementale, notamment la perte de la biodiversité, la réduction de la séquestration du carbone, l'érosion et de la sédimentation du sol.

Des sites pilote abritant les principaux écosystèmes d'importance globale et les biodiversités menacées ont été sélectionnés dans chacun de ces pays. Ces sites servent de champ d'expérimentation pour la recherche appliquée au suivi et à l'évaluation de la biodiversité. Sur ces sites, les partenaires testent les options de gestion des ressources naturelles les plus prometteuses, et développent des alternatives durable pour une meilleure qualité de vie et une meilleure orientation des politiques. Les options gagnantes seront ensuite reproduites sur d'autres sites. Des directives, recommandations et politiques nationales d'appui relatives aux enjeux de la biodiversité seront mises en œuvre dans les pays participants.

Le Consortium des partenaires réunit des ressources et des experts provenant de neuf systèmes nationaux de recherche agricole, quatre organisations sous-régionales (CORAF pour l'Afrique de l'Ouest, SADC/SACCAR pour l'Afrique du Sud, et ASARECA pour l'Afrique

---

<sup>1</sup> Experimenting with the design of policies on sustainable resource management, Project Document. April 2004.

de l'Est), cinq Centres Internationaux de Recherche Agricole (ICRAF, ICRISAT, IFDC, ILRI et CIAT/TSBF), et trois Instituts de recherche Avancée (CEH, CIRAD et IRD, avec l'expérience du PNUE et du PNUD dans l'exécution des grandes conventions portant sur la diversité biologique (CDB), le changement climatique (UNFCCC), et la désertification (CCD).

La contribution du CIRAD au DMP<sup>2</sup> concerne l'échange de connaissance et l'apprentissage entre politiques, chercheurs, société civile et acteurs locaux pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions et la réforme de politiques. Elle est mise en œuvre via une plateforme expérimentale impliquant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, des forums et de la formation, des études de cas et de la modélisation.

---

<sup>2</sup> Une approche expérimentale pour la formulation de politiques environnementales, Document de projet. Avril 2004.

## Table des matières

Résumé .....	5
Abstract .....	6
1. Ouverture :.....	7
2. Présentations orales .....	8
3. Discussions qui ont eu lieu pendant les périodes de questions.....	10
4. Travaux de groupe:.....	12
5. Restitution des travaux de groupe .....	13
5.1. Contributions :.....	14
5.1.1. Contributions des politiques (porte parole Henri Lô):.....	14
5.1.2. Contributions de la recherche (porte-parole Ismaïla Diallo) .....	15
5.1.3. Contributions des acteurs locaux (porte parole Saliou Mbodj)..	17
5.2. Questions aux autres groupes .....	18
5.2.1. Questions des Politiques.....	18
5.2.2. Questions des chercheurs .....	18
5.2.3. Questions des acteurs locaux : .....	19
5.3. Réponses aux questions des autres groupes.....	20
5.3.1. Réponses des politiques.....	20
5.3.2. Réponses des chercheurs .....	21
5.3.3. Réponses des acteurs locaux : .....	22
5.4. Commentaires de l'assistance .....	24
5.5. Synthèse des apports, questions et réponses définis pendant les travaux de groupe et la restitution.....	25
6. Conclusions des discussions de la journée.....	28
7. Apports post-atelier .....	28
8. Remerciements et crédits .....	31
9. Annexes :.....	32
9.1. Menus des repas : .....	32
9.2. Description de l'histoire racontée dans le spectacle de danse accompagnant l'appéro : La danse de la biodiversité du sol.....	33
9.3. Couverture de la presse dans les journaux le lendemain de l'évènement.....	34
9.4. Documents d'appui distribués dans la chemise des participants....	34
9.5. Photo de groupe des participants .....	34
9.6. Liste des participants, soit à l'ouverture ou à la journée complète ..	35
9.7. Liste des adresses électroniques pour copier dans la case des récipiendaires de la messagerie, pour les discussions électroniques subséquentes.....	37

---

## Résumé

Première du genre, la Journée Biodiversité Sénégal 2005 a eu lieu le 17 janvier 2005 au centre IRD de Hann à Dakar. Elle avait pour objectif de catalyser des échanges de connaissances, l'apprentissage, et de promouvoir une meilleure articulation des points de vue entre les chercheurs, les acteurs politiques au niveau national et les intervenants locaux touchés de près par ce thème au Sénégal. Elle a été organisée par le CIRAD dans le cadre des activités de ce centre au sein du programme d'action dans les marges du désert (DMP), en collaboration avec le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA). Elle a rassemblé une trentaine de professionnels activement impliqués dans divers aspects de la recherche et de la gestion de la biodiversité.

Parmi les institutions participantes figuraient une bonne partie des partenaires du programme DMP au Sénégal, dont différents centres de l'ISRA, la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS), l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), l'ONG Sahel 3000, le CIAT, l'IRD, le Laboratoire Commun de Microbiologie (LCM) de l'IRD, l'ISRA et l'UCAD, l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES), et trois élus locaux de communautés rurales du bassin arachidier. Les participants provenaient aussi des représentants de la Direction des Parcs Nationaux (DPN), de l'École Supérieure Polytechnique (ESP), du Pôle Pastoral Zone Sèche (PPZS), du Girardel de l'Université Gaston Berger, du Programme Bassin Arachidier (PBA) de la GTZ, du Centre de Recherche en Développement International (CRDI) et du Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne (BACDI).

La Journée a été ouverte par des personnalités de la recherche et du paysage politique du Sénégal, et s'est poursuivie par une série de présentations formelles et informelles, de travaux en groupes de travail, d'une restitution et d'une synthèse. D'autres points de vue non-traditionnels sur la biodiversité ont pu être échangés par l'intermédiaire des pauses, avec des rafraîchissements et aliments « bio-divers », et un spectacle de danse théâtrale sur la biodiversité des sols.

Pendant les travaux en groupe de travail, les intervenants se sont divisés selon leur domaine de compétence: politiques, recherche, et développement local. Chaque groupe devait d'abord faire une synthèse de ses contributions à la conservation de la biodiversité, ce qui représentait l'*offre* de ces groupes d'acteurs ; puis chaque groupe devait formuler trois questions à l'adresse de chacun des deux autres groupes (ce qui représente leur *demande*), et nommer un porte-parole pour la restitution via un jeu de rôle . L'exercice de restitution, qui visait à présenter et à mettre en adéquation l'offre et la demande à l'aide d'un jeu de rôles mettant en scène les porte parole devant l'ensemble des participants , a été un franc succès si l'on en juge par la performance des porte parole ainsi que par le degré d'attention et d'intérêt des participants.

De cette première Journée Biodiversité on peut conclure qu'il existe une panoplie de mécanismes politiques et de résultats de la recherche Sénégalaise mais que leur diffusion et leur application sur le terrain reste problématique. Si le problème du cloisonnement entre politiques et chercheurs semble solvable, les acteurs locaux restent aux prises avec des problèmes bien concrets. La gestion de l'environnement est une compétence transférée depuis l'état vers les communautés rurales dans le cadre de la décentralisation (sauf dans les parcs nationaux), mais le transfert de la responsabilité n'est pas accompagnée d'un transfert des ressources financières et humaines. Il se pose alors le problème du transfert des moyens et des connaissances nécessaires à la gestion de la biodiversité. Il ne s'agit pas d'effectuer un simple transfert mais d'articuler les efforts de tous et de chacun pour permettre aussi aux résultats de la recherche et aux mécanismes politiques d'être mieux adaptés aux besoins locaux. Ceci peut être fait à travers un processus d'apprentissage dans lequel les politiques, chercheurs et acteurs locaux travailleraient ensemble selon un cadre commun et bien défini. Une contribution positive du DMP en ce sens pourrait être de venir en appui à l'élaboration, le suivi et l'évaluation participatifs d'un schéma d'aménagement pour le bassin arachidier et de quelques schémas d'aménagement locaux. Il est aussi ressorti la nécessité de stimuler l'échange de connaissances et le débat entre groupes d'intérêt divers, pour un apprentissage collectif en matière de gestion de la biodiversité.

La version numérique du rapport est accompagné d'un CD ROM contenant les supports de présentation, des photos et de vidéos de la journée, ainsi que la couverture de presse, accessibles via des liens hyper-texte insérés dans le document numérique. Dans la présente version du rapport en format « PDF », distribuée séparément du rapport, les liens ne sont pas opérationnels.

## **Abstract**

A first of its kind, the "Journée Biodiversité Sénégal 2005" took place on January 17th 2005 on the premises of the Institut de Recherche pour le Développement's (IRD) center in Hann, Dakar. It aimed at catalyzing exchanges between scientists, policy makers at the national level and local stakeholders directly concerned by this theme in Senegal. It was organized by CIRAD in the scope of its activities in the context of the Desert Margins Program (DMP), in collaboration with the International Center for Tropical Agriculture (CIAT), IRD and the Senegalese Institute for Agricultural Research (ISRA). It grouped approximately thirty participants actively involved in different aspects of the management or research about biodiversity.

Among the participating institutions were a large part of the DMP partners in Sénégal, including ISRA, the direction of Water, Forests, hunting and soil conservation (DEFCCS), the National Agency for Rural and Agricultural Extension (ANCAR), the Cheikh Anta Diop University (UCAD), the NGO Sahel 3000, CIAT, IRD, the common microbiology laboratory (LCM) of IRD, ISRA and UCAD, The association for promoting the Senegalese woman (APROFES), and three local elects of rural communities in the groundnut basin. Participants also included representatives of the National Parcs Direction (DPN), the superior polytechnic school (ESP), the pole of studies on pastoralism in drylands (PPZS), of the Girardel group at the Gaston Berger university, the groundnut basin program (PBA) of the German technical cooperation agency (GTZ), the International Development Research Centre (IDRC) and of the office to support Canadian cooperation (BACDI) and the French cooperation.

The day was launched by an opening ceremony with personalities of research and policy-making in Senegal, followed by a series of formal and informal presentations, a working groups session, a plenary session for the reporting of the latter, as well as an open synthesis discussion. Points of view were also exchanged during the breaks which were accompanied with "biodiverse" drinks and food. The day was closed with a theatrical dance presentation on soil biodiversity. Points of view have continued to be exchanged by e-mail after the event.

During the working groups session, participants joined one of three groups depending on their type of activity: policy-making, research, local development. Each group had the task of making a synthesis of its contributions to the conservation of biodiversity, which represented its offer. The following task was to formulate three questions addressed to each of the two other groups (representing a demand) and name a spokesperson for the group. The plenary reporting of the exercise, which aimed at presenting and matching offers and demands through exchanges between the spokespersons of each group, was a big success and was characterized by a great (and humoristic) performance by the spokespersons as well as a high interest and attention level of participants.

From this first Biodiversity day we can conclude that in Senegal there is a great range of political mechanisms and relevant research results but that their application in the field remains a problem. If the problem of interaction between scientists and policymakers seems relatively easy to address, local stakeholders remain with very concrete and difficult problems to solve in the field. The management of the environment is a competency that is transferred from the State to rural communities in the scope of decentralization (except in National Parks) but the transfer of responsibility is not accompanied with a transfer in human and financial resources. The State remains with the task of handling the transfer of financial resources and knowledge necessary for the management of biodiversity. A simple transfer is however not sufficient and it is also necessary to articulate the efforts of all to allow the results of research and the political mechanisms to be better adapted to local needs, and to allow these efforts to become synergetic. This could be done through a learning process in which policy makers, scientists and local stakeholders could work together along a well-defined framework. Positive contributions of the DMP could be to transfer to local stakeholders relevant knowledge and technologies made available by its partner institutions while giving support to the participatory elaboration, monitoring and evaluation of a land use scheme for the groundnut basin as well as in a few rural communities. Participants expressed the need to stimulate the exchange of knowledge and for a debate among diverse stakeholder groups, for collective learning about the management of biodiversity.

The electronic version of the report of the day's activities is accompanied by a CD-ROM containing the visual support material to the oral presentations, the photos and some short videos taken during the day as well as the press coverage, all accessible through hyper-links in the digital document. In this present "PDF" version distributed separately from the CD-ROM, these links are not operational.

---

## **1. Ouverture :**

Allocutions de Christian Colin, représentant de l'IRD au Sénégal, Georges Subreville, représentant du CIRAD au Sénégal, Aly Lô, président de l'association nationale des conseillers ruraux, député à l'Assemblée Nationale, et présence à la table d'ouverture de Nathalie Beaulieu, représentante du CIAT, et d'Abdourahmane Tamba, de l'ISRA, coordonnateur nationale du programme DMP

[Vidéo des allocutions d'ouverture](#) (13 minutes), texte de [l'allocution de G. Subreville](#).



## **2. Présentations orales**



(cliquer sur le titre de la présentation  
pour accéder au fichier sur le CD-ROM)

Abdourahmane Tamba : [Le programme d'action dans les zones en marge du désert \(DMP\)](#)

Il a aussi montré une présentation préparée par l'ICRISAT : [VASAT : Virtual Academy for the Semi-Arid Tropics](#)

Henri Mathieu Lô : [Vers l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement Durable](#)

Koumakh Diouf : Présentation informelle sur les problèmes rencontrés lors des tentatives de reboisement des mangroves à Thiomby par les intervenants locaux ([Vidéo de 18 minutes avec la présentation, des commentaires d'Aly Lô et des participants](#))

Marc Neyra (co-auteurs Mamadou Gueye, Mansour Thiao) : [Les microorganismes symbiotiques](#)

Alain Brauman : [Laboratoire d'écologie microbienne des sols et agrosystèmes tropicaux](#)

Saliou Mbodj : [Expériences du PAGERNA en matière de gestion durable des R.N.E](#)

Meissa Diouf (co-auteurs Oumar Dieme (ITA), Mathieu Gueye (IFAN-UCAD), Cheikh Lo (ISRA-CDH) et Cheikh Oumar Bâ (ISRA-BAME) : [Agrobiodiversité](#)

et contribution à la sécurité alimentaire des Légumes feuilles traditionnels au Sénégal.

Maguette Kairé : Analyse de la biodiversité forestière et agroforestière à l'échelle d'agrosystèmes dans les sites du Projet "Desert Margins Program"(DMP) au Sénégal.

Ismaila Diallo (co-auteurs Abibou Gaye et Racine Diallo) : Importance de la Qualité des Semences Dans la Réussite des Programmes de Reboisement

Ousmane Kane : Politique de conservation de la Biodiversité

Yakhya Aicha Diagne : NEPAD et Biodiversité

Adrien Coly : Relations Université/développement, le cas de UGB- Girardel

Marième Diallo : Projet UDRSS / VALEURS

Ibrahima Diaïté : Agroforesterie et sécurité alimentaire au Sénégal



### **3. Discussions qui ont eu lieu pendant les périodes de questions**

Aly Lô (en réaction à la présentation de Koumakh Diouf): Il y a parfois un décalage et un manque d'articulation entre les communautés rurales et les ONG qui disposent des moyens pour faire des projets de reboisement. Vous avez mis en évidence des erreurs dans la programmation de certains programmes, si des programmes de reboisement se font en septembre, en fin d'hivernage, il est évident qu'il n'auront pas le succès d'un reboisement fait en début d'hivernage. Certains programmes ne se préoccupent pas de la finalité mais seulement de reboiser tant d'hectares, il manque de coordination entre les différents efforts qui pourraient s'appuyer les uns sur les autres. Il faut aussi préparer les populations à s'investir mais à condition d'avoir des résultats au niveau économique, que leurs efforts puissent être rentabilisés/

Ismaila Diallo : La contrainte eau est réelle mais la qualité des semences est extrêmement importante pour que les investissements en reboisement soient bien rentabilisés

Nathalie Beaulieu : La MEL a des commissions de travail dont une sur le transfert de compétences ; il pourrait y avoir une articulation entre cette commission et le groupe ici présent, ou au moins que la journée puisse donner lieu à des recommandations pour cette commission. Aly Lô répond qu'il se chargera de transmettre les résultats de cette journée à la commission.

Adrien Coly : L'université Gaston Berger a un partenariat important avec l'ANCR

Les photos de Alain Brauman montrant des haricots poussant bien mieux sur sols avec termites que sur sols sans termites ont suscité beaucoup d'intérêt car les termites sont généralement vues comme des animaux nuisibles. Ibrahima Diaté mentionne que les termites en Casamance causent des dégâts aux maisons faites en terre. Khady Sow mentionne que certaines populations contrôlent les termites en mettant de la cendre autour des tas de compost et des maisons. Alain Brauman mentionne que les cultures moins bien entretenues, donc moins résistantes, sont plus attaquées par les termites.

Khady Sow a insisté à quelques reprises sur la nécessité du transfert de technologies entre les chercheurs et les communautés rurales, problème qui est surtout rencontré dans le domaine de la GRN

Koumakh Diouf mentionne qu'il y a des problèmes de suivi, par exemple le DMP a envoyé des semences de légumes feuilles dont de l'Amaranthe (mboro-mboro) qui a bien poussé, mais les paysans ne savent pas quoi en faire. Khady Sow réitère que dans la communauté rurale de Wack Ngouna, les gens savent le préparer, donc l'ANCR et le DMP organiseront une visite inter-communautés pour partager les savoirs culinaires. D'autre part,

Nathalie Beaulieu mentionne qu'il y aura du Mboro Mboro au menu de ce midi.

Mamadou Gueye a mentionné que certains autres éléments de la biodiversité, comme les criquets, peuvent présenter des problèmes pour la population. La conservation ne doit pas être prônée au détriment des populations, on doit viser un équilibre écologique.

Après la présentation de Saliou Mbodj, Sassy Dieng (élu local de la communauté rurale de Mbadakhoum, bénéficiaire du PAGERNA qui fut l'objet de la présentation) a donné des détails sur les modes de gestion des mises en défens. Ces mises en défens ne nécessitent pas de clôtures mais ont pu être préservées suite à l'installation de panneaux informatifs, grâce au respect du code de conduite par les populations. Au bout de cinq ans de conservation, le conseil rural peut émettre des permis de coupe aux comités de gestion qui peuvent générer des ressources importantes par la vente du bois de chauffe. Saliou Mbodj a ajouté que l'apiculture est aussi une activité permettant de valoriser ces mises en défens, et que le PAGERNA a fait venir des apiculteurs de Bandia pour former de nouveaux apiculteurs dans plusieurs communautés rurales.

Après la présentation de Ousmane Kane, Koumakh Diouf a recommandé que le repeuplement d'animaux ne devrait pas se faire sans l'accord des populations locales, donnant comme exemple la prolifération d'hyènes devenant problématique dans sa localité. Ousmane Kane répond que comme Thiomby ne semble pas figurer parmi les sites de repeuplement, il doit s'agir d'une prolifération naturelle qui peut faire l'objet d'une battue administrative si elle met en danger la population ou le bétail. Ce dernier point a été appuyé par Bassirou Sougoufara puisque les Eaux et Forêts peuvent être interpellés pour diriger ces battues.

Suite à la présentation de Marième Diallo sur les valeurs et la valorisation des produits « sauvages », Abdoulaye Cissé a mentionné que dans sa communauté rurale (CR de Kaymor), le conseil rural a aidé les habitants à organiser le marché du pain de singe pour répondre au fait que beaucoup de citoyens n'avaient pas les moyens de payer la taxe rurale. La gestion des ressources naturelles dans cette communauté rurale est une priorité, et elle est coordonnée par un cadre de concertation appelé Penth mi (l'arbre à palabre), avec des comités inter-villageois et villageois. Par ailleurs, il a mentionné que beaucoup d'efforts de reforestation sont anéantis lors de l'arrivée des transhumants en saison sèche. Bassirou Sougoufara a répondu que les pasteurs font partie du paysage et qu'il faut travailler avec, que la définition de parcours pour le bétail et l'élaboration et communication d'un code de conduite pourrait régler beaucoup de problèmes.

Babacar Diouf a mentionné qu'il peut être dangereux de faire des PLD sans faire d'abord un schéma d'aménagement, car on se met à gérer une ressource qu'on ne connaît pas encore.

#### **4. Travaux de groupe:**

Trois groupes se sont définis et ont travaillé séparément. Ils devaient tout d'abord faire une synthèse de leurs contributions à la gestion de la biodiversité et ensuite définir trois questions à poser aux deux autres groupes. La liste des participants à chacun des groupes est la suivante

Acteurs locaux ([voir vidéo](#)):

- Sassy Dieng (conseiller, communauté rurale de Mbadakhoune)
- Abdoulaye Cisse (PCR, communauté rurale de Kaymor)
- Koumakh Diouf (conseiller, communauté rurale de Thiombly)
- Khady Sow Ndiaye (ANCAR Kaolack)
- Cheikh Mbacké Mboup (ANCAR Diourbel)
- Moussa Diallo (ANCAR Fatick)
- Arame Mall (APROFES)
- Nathalie Beaulieu (CIAT/ISRA)
- Momodou Danfakha (ONG-Sahel 3000)
- Saliou Mbodj (GTZ-PBA, porte-parole)



Politiques ([voir vidéo](#)) :

- Innocent Butare (CRDI)
- Babacar Diop (BACDI)
- Bassirou Sougoufara (DEFCCS)
- Henri Mathieu Lo (UCAD-ISE, porte-parole)



Chercheurs ([vidéo1](#), [vidéo2](#))

- Mbaye Diop (ISRA/LEERG)
- Cheikh Mbow (UCAD-ISE/LEERG)
- Marc Neyra (IRD-LCM)
- Abdourahmane Tamba (ISRA-CDH)
- Meissa Diouf (ISRA-CDH)
- Ismaila Diallo (ISRA-CNRF, porte-parole)
- Ibrahima Diaïté (ISRA-CNRA)
- Mamadou Gueye (ISRA-LCM)
- Marième Diallo (CSE)
- Maguette Kairé (ISRA-CDH)
- Mansour Thiao (LCM)



Les résultats de ces discussions seront rapportés dans la restitution, dans la section suivante de ce rapport.

### **5. Restitution des travaux de groupe**

(transcription des dialogues suivant le travail de groupe) :

([voir vidéo du début de la restitution](#) (32 minutes), [vidéo de la fin](#) (25 minutes))

Les porte-parole des trois groupes de travail ont parlé à trois reprises, tout d'abord pour exposer leurs contributions à la gestion de la biodiversité, ensuite pour exposer leurs questions aux deux autres groupes, puis enfin pour tenter de répondre aux questions. Ce jeu de rôles fut suivi d'une discussion avec des interventions des participants à la journée. Il ne faut pas prendre les interventions des groupes au premier degré, car les porte-parole ont délibérément taquiné les autres groupes, ce qui a produit un résultat très amusant, parfois caricaturant des tensions réelles qui existent entre les trois groupes. Les porte-parole jouaient le plus souvent un rôle qui n'était pas le leur dans la « vraie vie », par exemple Henri Lo est un chercheur qui étudie les politiques, et qui a pris plaisir à les caricaturer. Saliou Mbodj travaille dans une organisation technique d'appui au développement mais jouait plutôt le rôle d'un élu local dans les discussions. Il s'agit de la transcription des dialogues, ce qui donne un aspect « non-technique » au texte qui suit.

## **5.1. Contributions :**

### **5.1.1. Contributions des politiques (porte parole Henri Lô):**

Je pense qu'en politique le Sénégal a mis en place un certain nombre de mécanismes et institutions qui permettent de prendre en charge la question de la biodiversité, je vais les passer rapidement en revue :

- Il s'agit d'abord au niveau le plus global la Stratégie de réduction de la pauvreté, qui vise essentiellement l'amélioration du cadre de vie, des moyens d'existence des revenus des populations, et qui vise également l'objectif de sécurité alimentaire, et la satisfaction des besoins sociaux de base
- Dans une seconde étape, on citera la lettre de politique sectorielle de l'environnement du Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature qui pose de manière très claire la question de gestion et conservation de la biodiversité
- Ensuite maintenant à un niveau un peu plus bas les stratégies et plans d'action qui existent aujourd'hui, et qui constituent des cadres de référence pour la prise en compte de la biodiversité. Il s'agit essentiellement du plan d'action forestier du Sénégal, la Stratégie nationale de développement durable, la Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, la Stratégie nationale de mise en oeuvre de la convention cadre sur les changements climatiques, le plan d'action national pour la lutte contre la désertification et le plan national d'aménagement du territoire.
- Au niveau régional ou mondial, nous pouvons citer le NEPAD qui fait de la biodiversité un de ses objectifs essentiels, et le Plan d'action et d'investissement pour les OMD, les objectifs millénaires du développement.
- Au niveau strictement national, parmi ces instruments on peut citer les codes et les conventions auxquelles notre pays a adhéré, le Code de l'environnement, le code de l'Eau, le code de la chasse (en révision), le code des mines, le code forestier, le code de pêche, et le code des collectivités locales puisqu'on est dans le cadre de compétences transférées notamment en Environnement et en Gestion des Ressources Naturelles. Pour les conventions, il y a la Convention sur la diversité biologique, la convention la désertification, la convention cadre sur les changements climatiques, la convention de Ramsar sur zones humides, la CIPES, la convention d'Abidjan, la Convention d'Alger.
- Nous pensons qu'au niveau politique également quelque chose de très important c'est l'accès à l'information. Par rapport à cette information il y a un certain nombre Ministères et autres structures qui sont ouvertes aux chercheurs et aux gestionnaires locaux pour ce qui concerne l'information. Il s'agit essentiellement des Ministères de l'Environnement, agriculture, pêche, pour l'essentiel, projets et programmes en cours dans le pays et qui grâce aux diagnostics qu'ils ont effectué par rapport à la biodiversité génèrent

des infos importantes nous citons essentiellement , Jirmac, PJS, DMP. Il y a les Institutions de recherche, ISRA, ITA, Instituts universitaires de recherche, et enfin ONGs et institutions internationales, notamment le PNUD, et le FEM qui comme vous le savez finance beaucoup de projets de conservation de la biodiversité, des projets qui s'adressent aux OCP et à la société civile en généra, et qui grâce à la capitalisation à tous ces résultats détiennent des information relativement intéressantes.

Voilà ce que nous pourrions offrir aux chercheurs et acteurs locaux.

### **5.1.2.Contributions de la recherche (porte-parole Ismaïla Diallo)**

« La Recherche » remercie vraiment les politiques pour ces conditions très générales et très intéressantes qui ont été définies au niveau national et international et qui ont permis au dynamisme de la recherche de non seulement capter des opportunités au niveau national mais aussi capter des financements extérieurs pour répondre un tout petit peu aux préoccupations des populations à travers les engagements que les politiques ont pris, sans souvent en informer les chercheurs (rires et applaudissements de la foule).

- C'est donc au nom de ce dynamisme et de cette compétitivité, puisqu'on sait bien que si on n'est pas compétitif on disparaît, que la recherche a mis a la disposition des décideurs et acteurs du développement un certain nombre de produits et de méthodologies qui une fois bien suivis et correctement appliqués peuvent favoriser le développement économique de ce pays,
- bon, même si ce n'est pas le cas, mais (rires). ...la recherche a défini des méthodes d'amélioration de la production et de la productivité végétale à travers l'utilisation des microorganismes, c'est pas la peine d'entrer dans les détails, mais les photos qu'on a vues ce matin ont prouvé l'efficacité de ces microorganismes dans la croissance des plantes, tout au mois au stade pépinière.
- Il y a aussi la mise au point des méthodes d'inventaire des ressources ligneuses par ce que souvent, contrairement a ce qui se fait habituellement, on aime partir du concret c'est-à-dire connaître l'existant, et pour connaître cet existant il faut développer des méthodes d'inventaire pour savoir qu'est que les formations peuvent supporter, et si on s'appuyait un peu sur ces connaissances peut-être que le déséquilibre entre les prélèvements et le renouvellement serait strictement réduit et on n'assisterait pas une dégradation aussi forte des ressources naturelles et forestières en particulier.
- Il existe beaucoup de bases de données sur les formations forestières en termes de diversité, de croissance et de capacité de séquestration de carbone.
- Nous avons aussi mis à la disposition de nos partenaires un certain nombre de manuels dont beaucoup ont été traduits dans les langues nationales. Des manuels didactiques relatifs à la gestion, aux technologies générées et à tout ce qui peut rendre intelligible ce que les gens considèrent souvent comme trop compliqué dans la recherche, pour que les résultats de la recherche soient accessibles à tous et chacun.

- Il y a aussi, pour faciliter la circulation de l'information en interne et en externe, un système d'information qui a été mis au point pour qu'en temps réel les gens puissent au moins savoir qu'est ce qui est disponible, et où, et comment y accéder.
- Il y a aussi la mise à disposition de matériel végétal performant ; le problème auquel on est souvent confronté est « qu'est-ce qu'on peut apporter en grande quantité ? ». Il s'agit de la qualité de la matière végétale. La recherche pour une gamme d'espèces, aussi bien maraîchères que forestières a mis à la disposition des utilisateurs que vous êtes beaucoup de semences, boutures, greffons que vous pouvez utiliser et qui sont très performantes, mieux que ce qui se faisait avant. C'est extrêmement important pour nous de contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des populations.
- Nous avons aussi mis à la disposition des techniques de gestion durable, souvent on n'y fait pas référence, mais tout ce qu'il y a comme techniques d'élagage, techniques de gestion au niveau des exploitations qui ont été mises au point et transférées. Souvent, tenez vous bien, on ne reconnaît pas la paternité de la recherche de toutes ces technologies, de ces innovations. Quand c'est mal appliqué on dit que c'est la recherche le problème alors que c'est un problème d'application (applaudissement et rires).
- Pour permettre d'apprécier tout ce qui a été fait, nous avons développé un certain nombre d'indicateurs de suivi pour que l'impact des interventions puisse être mesuré de façon très objective dans le temps et dans l'espace. Pour un certain nombre de zones et de spéculations, des indicateurs ont été mis au point, qui si bien compris et suivis correctement, permettront d'apprécier ce qui a été fait et éventuellement corriger les impairs. C'est un travail qui a été fait par la recherche et qui est à la disposition de beaucoup de nos partenaires.
- Il y a aussi les techniques de domestication qui ont été très largement mises au point et vulgarisées pour certaines espèces forestières fruitières alimentaires, par ce que les développeurs, quand on leur demande de planter ils disent « oh, c'est un ligneux, ça prendra au moins 20 ans avant qu'il produise ! ». On a mis au point des méthodes de multiplication qui permettent de raccourcir les périodes de production, il faut les utiliser ! (rires) Elles permettent d'avoir une production dans un délai très court, au bout de 3, 4 ou 5 ans, vous avez les premières productions, il faut encourager cette utilisation. Et si c'est un matériel bien sélectionné et très performant, il ne faut pas se limiter et attendre la pluie. On peut avoir une production plus intense. Si on peut le faire pour le manguier, on peut le faire aussi pour les autres spéculations qui apportent des revenus substantiels. Il faudrait rompre avec les anciennes pratiques et valoriser un peu les résultats.
- Un aspect très important que nous avons développé c'est la formation Pour faciliter l'utilisation de tout ceci, le volet formation a été développé il y a beaucoup de modules de formation disponibles, et beaucoup parmi vous en avez sûrement bénéficié. Il faut maintenant les reproduire pour qu'ils puissent être accessibles à tous et que nous puissions avoir les mêmes approches.

- Nous avons aussi développé beaucoup d'outils d'enquête socio-économique. Quand les politiques ont besoin de mettre des sous ou de mettre des garde fous, ils nous reprochent souvent que nous n'avons pas la participation des populations. Pour surmonter des blocages imposés par des politiques et des partenaires au développement, nous avons développé beaucoup d'outils pour permettre aux populations de participer et de faire l'état des lieux ensemble, pour que les problématiques identifiées puissent être correctement abordées par la recherche. Je pense que là aussi vous avez été témoins de beaucoup d'enquêtes, c'est un effort très louable de la recherche.
- Il y a aussi beaucoup d'instruments d'évaluation des ressources, beaucoup de technologies agroforestières, certaines sont utilisées correctement, d'autres non, mais il faudrait peut-être voir comment on va utiliser ces technologies pour qu'elles soient beaucoup plus efficaces pour les partenaires que vous êtes? Nous trouvons notre raison d'être quand vous adoptez des technologies que nous mettons au point.
- Il y a aussi les évaluations d'impact d'activités de gestion.

Voilà, décideurs et acteurs locaux, c'est juste une petite liste (ça vous aurait peut-être apeuré qu'on vous présente le gros de notre travail), mais c'est pour nous assurer que tout est là pour qu'on puisse travailler ensemble et développer ce Sénégal qui nous est commun, pour qu'on puisse aller de l'avant. J'espère que vous êtes satisfaits de ce que l'on a dit (rires et applaudissements)

### **5.1.3. Contributions des acteurs locaux (porte parole Saliou Mbodj)**

Je m'excuse d'abord par-ce que je suis timide mais je me soigne. Merci Monsieur le politique, vous avez cité une longue liste de codes, ça c'est une bonne chose, seulement vous avez oublié les contradictions à l'intérieur de ces codes ! Je vous félicite aussi pour votre efficacité car vous avez transféré toutes les compétences à problèmes ! (rires et applaudissements) Merci Monsieur de la recherche, même si je ne sais pas si j'ai en face de moi un chercheur qui trouve ou un chercheur qui cherche ! (rires, et Ismaila Diallo répond « un chercheur qui cherche ! ») Je ne serai pas long, nous, nous cherchons l'efficacité et nous travaillons, nous sommes pratiques. Au niveau de nos collectivités locales, nous avons travaillé dans l'élaboration des schémas d'aménagement, qu'on appelait PAGT, pour mieux définir des choses que nous pourrions faire, certaines activités, et éviter certains télescopes. On a aussi des conventions locales qui sont des initiatives à la base qui permettent aux populations locales de codifier leurs pratiques locales par rapport à la GRN, il y a aussi les PLD qui sont les plans locaux de développement. Ce sont des outils qui peuvent servir de référence pour toutes interventions dans nos collectivités locales. Il y a aussi ce processus de démultiplication, puisque nous avons la commission environnement et les organisations communautaires de base, ces structures peuvent être utilisées dans la démultiplication de toute mesure et toute information. Il y a aussi nos connaissances locales, mais aussi on a des préoccupations différentes que celles des chercheurs qui cherchent peut être à faire un diplôme d'état ou un doctorat. Souvent ce sont des thèmes de recherche qui nous viennent

des chercheurs plutôt que des réponses. Pour les politiques, c'est surtout la mise en œuvre de nos PLDs qui peut constituer une contribution au développement du pays. Je ne suis pas long, mais c'est ce qu'on peut vous apporter.

## **5.2. Questions aux autres groupes**

### **5.2.1. Questions des Politiques**

Forts de ce que l'on offre, il est évident qu'on attend des chercheurs et du niveau des gestion locale un certain nombre de choses. Quand on vous donne, il faut aussi recevoir !

Trois questions pour les chercheurs :

1. Comment moi, politique, puis-je arriver à connaître la valeur économique (marchande et non marchande) des ressources naturelles pour pouvoir l'intégrer dans mes décisions politiques et dans ma comptabilité nationale ;
2. Comment je peux arriver à des décisions qui soient fondées sur une analyse intégrée des problèmes. Quelles sont les méthodologies et approches que vous pouvez mettre à ma disposition ? On parle beaucoup de développement intégré, appréhension intégrée et globale des problèmes. Comment je peux y arriver ?
3. Comment peut-on transférer les résultats disponibles aux utilisateurs pour que la recherche ne soit plus seulement un exercice intellectuel ?

Questions aux collectivités locales et aux populations locales : (Evidemment, je me sens un peu responsable, quelque part, de vos déboires, et je veux connaître la réalité des choses pour mieux réajuster)

1. Avez-vous les moyens techniques, financiers et humains pour assumer les compétences qui vous ont été transférées ?
2. Avez-vous bien compris votre mission dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles? Si oui, comment pouvez-vous me démontrer que vous avez bien compris cette mission ?
3. Avez-vous élaboré des instruments de gestion de votre espace, schémas directeurs, plans cadastrales, plan local de développement, et quelle logique sous-tend ces plans ?

C'est entendu que nous sommes ensemble, nous travaillons tous pour le Sénégal.

### **5.2.2. Questions des chercheurs**

Questions aux collectivités locales et structures de développement (je ne vais pas être méchant) :

1. Est ce que vous avez les moyens pour bien exécuter votre mission d'encadrement ? Avez-vous les moyens d'assurer tout ce que l'on met à votre disposition ?

2. Dans une zone donnée, il y a une multiplicité d'intervenants (de gauche droite, centre), il y a un besoin d'harmonisation pour être plus efficace. Que pouvez-vous faire pour que toutes les interventions dans une zone donnée se fassent d'une manière harmonieuse ? C'est quand même important d'avoir une concertation entre les intervenants à la base.
3. Qu'est-ce que vous pouvez faire, et comment pensez-vous faire, pour veiller à un meilleur transfert des résultats de la recherche ? Quel rôle pouvez-vous jouer ? Vous n'êtes pas que des réceptacles, quels services pouvez-vous offrir pour qu'on puisse nous développer ensemble ?

#### Questions aux politiques :

1. Par rapport aux grandes orientations définies par les politiques nationales : Est-ce que l'état est prêt à accorder une place à la recherche dans ses priorités de financement. Ce n'est pas seulement pour les salaires et certaines charges de structures ! Par exemple pour la lutte contre le SIDA, certains pays ont accepté de dégager 0,7% du PIB, nous voulons que cela serve d'exemple pour la recherche nationale, est-ce que vous êtes prêts à le faire ?
2. Quels sont les mesures d'accompagnement que vous prévoyez de mettre en place pour les transferts de technologies générées. En effet, si l'état ne participe pas au processus de transfert quelque soit le rôle des acteurs on y arrivera pas.
3. L'état a beaucoup de partenaires au développement, mais il y a souvent un problème de coordination. Comment l'état peut-il renforcer la coordination entre ces partenaires et entre ceux-ci et les institutions de recherche pour que ces dernières ne soient plus à la merci des programmes des partenaires du développement . Nous avons constaté que des programmes communs peuvent souvent être définis mais souvent à mi chemin, les ressources sont épuisées, et la recherche stratégique a besoin de continuité.

#### **5.2.3. Questions des acteurs locaux :**

Je vais être participatif : Vous avez parlé avant moi et vous avez dit que vous avez pris en compte mes préoccupations !

#### Questions aux chercheurs :

1. Comment mieux impliquer les producteurs dans le processus de recherche ? Depuis la définition des thèmes, la mise en œuvre et l'analyse des résultats ?
2. Comment peut on articuler la gestion de la biodiversité à la lutte contre la pauvreté ?
3. Comment impliquer la recherche dans le système de suivi de l'impact des projets ?

Questions aux politiques. Mais c'est vous qui ne me donnez pas les moyens, et qui ensuite me demandez si j'ai les moyens ? Je vais vous retourner votre question :

1. Comment comptez-vous faire pour transférer les moyens relatifs à la mise en œuvre des compétences transférées ?
2. Comment articuler les pratiques traditionnelles et les lois modernes ?
3. Quelle stratégie pouvez -vous mettre en place pour harmoniser les approches ?

### **5.3. Réponses aux questions des autres groupes**

#### **5.3.1. Réponses des politiques**

Aux questions des acteurs locaux :

Par rapport au transfert des moyens aux collectivités locales : L'état met déjà à la disposition des collectivités locales des fonds de dotation que nous sommes prêts à augmenter en fonction de leur utilisation, l'état est prêt à accompagner les collectivités locales dans la recherche de partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée ; il ne faut pas distinguer l'État des partenaires car c'est un tout pour le développement ; les partenaires interviennent au nom de l'état. C'est le principe de subsidiarité, quand l'État ne peut pas faire quelque chose il fait appel à ses partenaires.

Par rapport à l'articulation entre les pratiques traditionnelles et les lois modernes : L'état fait déjà un effort pour adapter les différentes législations aux pratiques de tous les jours ; le code forestier a été revu plusieurs fois pour donner une place de plus en plus importante aux populations ; il y a de plus en plus de syncrétisme entre les lois modernes et les pratiques locales, par exemple dans le cas des codes de conduites, codes locaux, qui épousent l'esprit des lois modernes mais les adaptent aux pratiques des terroirs. L'État continuera à accompagner cette réflexion de façon à ce que les lois soient de moins en moins en contradiction.

Pour ce qui est des stratégies d'harmonisation des approches : C'est un rôle que doivent jouer les ARD, elles sont des agences qui s'appuient essentiellement sur les services de l'État. Il faut les renforcer et donner plus de moyens aux services déconcentrés de l'état pour qu'ils puissent agir. Il faut aussi évoquer la stratégie de développement durable en cours et qui justement recherche l'articulation entre différentes politiques et secteurs, et la synergie des acteurs et entre les collectivités décentralisées et l'État.

Aux questions des chercheurs :

Par rapport aux ressources allouées à la recherche : L'État est conscient qu'il n'accorde pas encore suffisamment de ressources pour la recherche, mais pour un pays en développement et comparé aux autres pays africains, on n'a pas à se faire de complexes. Il ne faut pas oublier que le pourcentage

accordé au SIDA ne l'est pas seulement à la recherche. L'État étudiera la question pour voir quel effort supplémentaire il peut faire.

Transfert : Dans les réunions internationales, l'Etat ne cesse de plaider non seulement pour le transfert de technologie mais pour la circulation des technologies dans les deux sens. Il y a des technologies qui pourraient être développées à partir des savoirs locaux et l'État fera un effort pour développer des technologies endogènes, et voir avec les partenaires bilatéraux pour voir si des technologies peuvent être offertes à tous les pays qui en ont besoin. L'État doit veiller à ce qu'il y ait un bon transfert, donner les moyens à l'ANCAR et autres structures qui jouent ce rôle, et réfléchir à une stratégie plus durable.

Harmonisation : l'État doit définir un cadre stratégique de recherche suffisamment cohérent et avoir les capacités de négociation pour que les partenaires s'intègrent dedans plutôt que de laisser les partenaires décider par eux même ce qu'ils feront.

### **5.3.2. Réponses des chercheurs**

Il serait bon que les principes définis ici soient pris en compte par toutes les parties prenantes (intervention de Henri Lo : et que l'état respecte ses engagements ! (rires))

1. Les politiques demandent comment connaître la valeur économique marchande et non marchande des ressources naturelles. Comme l'état s'est engagé à prendre le taureau par les cornes, ça permettra à la recherche de disposer des moyens pour aller un peu plus loin dans la connaissance de la ressources. Henri Lo intervient : les moyens sont-ils seulement techniques et matériels ? Les moyens techniques sont là. Intervention de Maguette Kaïré : C'est une question un peu ample, mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas d'experts dans l'évaluation économique des ressources naturelles, il faut les former. Bassirou Sougoufara intervient, en parlant à Marième Diallo : tu avais parlé de 25 milliards dans ton exposé (je n'avais pas voulu te taquiner) mais une étude des Eaux et Forêts parle plutôt d'une contribution de plus de 50 milliards de la ressource naturelle dans le PIB, il y a une urgence à former des spécialistes en évaluation économique. Le porte parole reprend : On va s'arrêter là si non l'état nous dira qu'on passe plus de temps à discuter qu'à agir ! Si l'état, qui a posé cette question, en fait une priorité, il sera peut-être prêt à renforcer les capacités.
2. Comment doit-on arriver à des décisions basées sur une analyse intégrée ? De plus en plus la recherche utilise une approche holistique, avec des spécialistes de différentes disciplines. Il est vrai aussi que ce n'est pas souvent le cas, et c'est à la recherche de fournir l'effort de ne pas être seulement pluridisciplinaire mais d'avoir une approche réellement intégrée à tous les niveaux, pour aborder des problématiques globales.

3. Comment peut on arriver à transférer les résultats disponibles aux utilisateurs ? Le goulot d'étranglement dans ce transfert est l'Etat. L'état est un acteur incontournable dans ce transfert de technologie. Nous pensons à mettre en œuvre un cadre avec toutes les parties prenantes et ensemble on verra comment ces résultats scientifiques peuvent être traduits de manière plus intelligibles et compréhensible par les autres acteurs. Qu'est-ce que chacun peut faire pour que ceci soit reproductible et démultiplié ? Il faut qu'on puisse arrêter de dire qu'il y a plein de résultats qui dorment dans les tiroirs. Toutes les parties sont interpellées pour que chacune voit qu'est qu'elle peut apporter pour que les résultats puissent être transférés. Il y a un besoin de renforcement des capacités à ce niveau, ça demande des personnes bien formées pour assurer efficacement la transition entre la recherche et le développement. On se retrouve ensemble mais le transfert de technologie n'est pas évident.

Je me réjouis des questions posées par les partenaires du développement.

1. Il faut reconnaître que vous êtes impliquées dans les processus d'identification des problématiques au niveau local, on a parlé tout à l'heure de toutes les enquêtes réalisées pour définir qu'est-ce qu'il y a comme problème. Ce n'est plus de la recherche station que les gens sont en train de faire mais de la recherche action. De plus en plus, les chercheurs vont en milieu réel pour diminuer les contraintes de transfert de technologie. Le suivi se fait aussi avec les partenaires que vous êtes. C'est un début mais c'est souhaitable que ce soit dans une approche beaucoup plus globale qui pourrait nous permettre de gagner plus de temps.
2. Comment peut on articuler la gestion de la biodiversité à la lutte contre la pauvreté ? Je serais plus à l'aise si on posait cette question aux politiques ! Nous, en tant que techniciens, il y a des réponses à apporter, certaines pratiques de gestion peuvent se traduire par des impacts locaux directs ou indirects sur la pauvreté, des services environnementaux, des produits fournis. Au niveau macro, l'état est mieux placé pour aborder cela.
3. Comment impliquer la recherche dans le système de suivi de l'impact des projets ? C'est peut-être un reproche que vous faites aux projets de développement, il y a trop de projets de développement qui ont un volet de recherche-développement, mais ce n'est que dans l'évaluation qu'on invite les chercheurs à venir voir ce qui a été fait. Il faudrait rompre avec cette pratique et de plus en plus travailler ensemble dans l'élaboration des projets. Si on réfléchissait ensemble et qu'on fixait ensemble les objectifs, si on mettait des choses en œuvre et concevait des choses ensemble, ce serait beaucoup plus facile.

### **5.3.3.Réponses des acteurs locaux :**

Si les résultats de la recherche ne tiennent pas compte de nos moyens, comment les utiliser?...Pour le reste, je crois que vous avez donné les réponses à vos questions !

Réponse aux questions des politiques :

1. Vous avez parlé des moyens et des compétences pour assurer les nouvelles compétences. C'est vous qui deviez vous charger de notre formation ! Vous avez mis en place des Agences Régionales De développement (ARD) pour nous aider et apporter des compétences techniques, est-ce que l'ARD peut réellement le faire ?... Vous avez parlé des conventions-types, pour les faire signer il faut courir derrière le gouverneur des mois et des mois ! L'agent technique est là mais pour l'amener c'est la croix et la bannière. Le peu de moyens qu'on a à partir des impôts et autres nous l'utilisons en partie pour la gestion des ressources naturelles. Comme vous le savez, au niveau des impôts, on a beaucoup de difficulté à les collecter à 100%, mais ça c'est de notre autorité à nous.
2. Pour notre mission de gestion des ressources naturelle, on est conscient de ça , c'est pourquoi nous voulons développer des initiatives à la base et amener un changement dans le comportement des populations locales pour qu'elles assurent elles-mêmes la gestion des ressources naturelles
3. Instruments qu'on a cherché à élaborer, ce sont les schémas d'aménagement et les PLD. C'est surtout les schémas d'aménagement pour la gestion de l'espace, même si on est conscients qu'au niveau supérieur ce n'est pas retenu, mais nous, nous avons besoin de ça pour mieux gérer nos ressources. On peut changer leur nom, parler de plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS), mais l'important est de faire un zonage de notre communauté rurale.

Réponses aux questions de la recherche :

1. Pour ce qui est de la disponibilité des moyens, j'en ai déjà parlé...
2. pour l'harmonisation des interventions, on essaie, mais la porte d'entrée de ces intervenants c'est l'Etat, puis l'ARD ensuite le conseil rural. Si des projets arrivent à notre niveau et nous font miroiter l'argent ; c'est très difficile, hein, de dire non ! (rires)
3. Pour ce qui est du transfert des résultats de la recherche, vous devriez mettre en place des dispositifs d'expérimentation participative. Si on fait tout le processus ensemble, le transfert est assuré, mais pas si vous restez dans vos labos. Il faut tenir compte de nos réalités. Par exemple pour l'aménagement de nos bas-fonds, vous pouvez peut-être développer des variétés de riz résistantes au sel, mais si elles sont trop courtes par exemple et que je ne peux pas les récolter, car j'ai des courbatures et je dois aller à l'hôpital, alors elles ne sont pas utiles. Il faut sortir des labos et que ce soit vraiment effectif ! Et dans le système de suivi et d'analyse, il faut qu'on ait les mêmes critères d'appréciation.

#### **5.4. Commentaires de l'assistance**

Réponse de Ismaïla Diallo : Si on doit fermer nos labos... Il y a quand-même des expérimentations de recherche stratégique qui doivent se faire dans les labos

Réponse de Saliou Mbodj : Je ne vous ai pas dit de fermer vos labos, mais d'en sortir !

Commentaire de Mamadou Gueye : C'est difficile d'avoir les mêmes critères. La responsabilité est commune dans l'expérimentation participative mais les chercheurs et les producteurs peuvent avoir des critères différents.

Commentaire de Saliou Mbodj, porte parole du groupe des intervenants locaux : C'est par-ce qu'il y a des difficultés qu'on est là, les difficultés on ne les évite pas, on les affronte !

Alain Brauman : j'appartiens à un institut, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), et la relation entre le R et le D a toujours été problématique. On est évalué sur l'acquisition de nos résultats et non sur leur transfert, sur les publications dans des journaux internationaux et non sur le nombre de fois qu'on est allés à Kaolack. Le chercheur n'est pas motivé par son institution à aller sur le terrain, il n'a pas les moyens d'adapter son discours, le transfert n'est pas quelque chose que le chercheur a appris à faire mais il y peut-être a des interfaces qui peuvent être développées. Le rôle du chercheur dans le transfert de technologie est l'objet d'un débat constant.

Commentaire de Cheikh Mbow : Les trois partenaires que vous êtes sont embarqués dans la même galère, ce que j'ai observé dans d'autres pays qui pourrait nous inspirer c'est que les ministères ont un département de recherche. Par exemple, aux Etats-Unis d'Amérique les hommes politiques sont accompagnés, dans les négociations internationales, de chercheurs pour les conseiller.

Meissa Diouf : Il faut partir des processus en cours, de ce qu'on a au village. Si dans une localité on cultive du manioc, pourquoi leur apporter du maïs ? (rires)

Henri Lo (porte parole du groupe de politiques), pour répondre à l'intervention de Cheikh Mbow : Il y a une évaluation à faire : Est-ce que chacun (politiques, chercheurs, intervenants locaux) joue bien son rôle ? Evidemment cette évaluation doit se faire en rapport avec les moyens (matériels, humains et financiers) disponibles. Nous poursuivons tous les mêmes objectifs mais nous n'avons souvent pas les mêmes échéances, et il faut insister là-dessus pour réconcilier nos échelles de temps.

## 5.5. Synthèse des apports, questions et réponses définis pendant les travaux de groupe et la restitution

### Groupe « politiques » :

Offre (compétences)	Demande (question)	aux	Réponse à la demande
<p>Les stratégies et plans d'action nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le plan d'action forestier du Sénégal, la</li> <li>-La Stratégie nationale de développement durable</li> <li>-La Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, la</li> <li>-La Stratégie nationale de mise en oeuvre de la convention cadre sur les changements climatiques,</li> <li>-Le Plan d'action national pour la lutte contre la désertification et</li> <li>-Le Plan national d'aménagement du territoire.</li> <li>-La Stratégie de réduction de la pauvreté,</li> <li>-La lettre de politique sectorielle de l'environnement du Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature</li> </ul> <p>Les codes nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le Code de l'environnement,</li> <li>-le code de l'Eau,</li> <li>-le code de la chasse (en révision),</li> <li>-le code des mines,</li> <li>-le code forestier,</li> <li>-le code de la pêche,</li> <li>-le code des collectivités locales</li> </ul> <p>Les conventions auxquelles notre pays a adhéré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la Convention sur la diversité biologique,</li> <li>-la Convention la désertification,</li> <li>-la Convention cadre sur les changements climatiques,</li> <li>-la convention de Ramsal sur zones humides,</li> <li>-la CIPES,</li> <li>-la convention d'Abidjan,</li> <li>-la Convention d'Alger.</li> </ul> <p>D'autres arrangements internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le NEPAD</li> <li>-le Plan d'action et d'investissement pour les objectifs millénaires du développement.</li> </ul> <p>-Ministères et autres structures donnent accès à de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Projets</li> <li>-Institutions de recherche</li> </ul>	<p>Comment arriver à connaître la valeur économique des ressources naturelles pour l'intégrer dans mes décisions politiques et ma comptabilité nationale ?</p>	<p>« chercheurs »</p>	<p>Il n'y a pas d'experts dans l'évaluation économique des ressources naturelles, il faut les former. Si l'état, qui a posé cette question, en fait une priorité, il sera peut-être prêt à renforcer les capacités.</p>
	<p>Comment prendre des décisions fondées sur une analyse intégrée des problèmes ? Quelles méthodologies et approches pouvez-vous mettre à ma disposition ?</p>		<p>De plus en plus la recherche utilise une approche holistique, avec des spécialistes de différentes disciplines. Il est vrai aussi que ce n'est souvent pas le cas, et c'est à la recherche de fournir l'effort de ne pas être seulement pluridisciplinaire mais d'avoir une approche réellement intégrée à tous les niveaux, pour aborder des problématiques globales.</p>
	<p>Comment peut-on transférer les résultats disponibles aux utilisateurs pour que la recherche ne soit plus seulement un exercice intellectuel ?</p>		<p>Le goulot d'étranglement dans ce transfert est l'Etat. Nous pensons à mettre en œuvre un cadre avec toutes les parties prenantes et ensemble on verra comment ces résultats scientifiques peuvent être traduits de manière plus intelligibles et compréhensible par les autres acteurs. Il y a un besoin de renforcement des capacités à ce niveau, ça demande des personnes bien formées.</p>
	<p>Avez-vous les moyens techniques, financiers et humains pour assumer les compétences qui vous ont été transférées ?</p>		<p>C'est vous qui deviez vous charger de notre formation ! Vous avez mis en place des Agences Régionales De développement (ARD) pour nous aider et apporter des compétences techniques, est-ce que l'ARD peut réellement le faire ?... Le peu de moyens qu'on a à partir des impôts et autres nous l'utilisons en partie pour la gestion des ressources naturelles.</p>
	<p>Avez-vous bien compris votre mission dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles? Si oui, comment pouvez-vous me démontrer que vous avez bien compris cette mission ?</p>		<p>Nous l'avons comprise, c'est pourquoi nous voulons développer des initiatives à la base et amener un changement dans le comportement des populations locales pour qu'elles assurent elles-mêmes la gestion des ressources naturelles</p>
	<p>Avez-vous élaboré des instruments de gestion de votre espace, schémas directeurs, plans cadastrales, plan local de développement, et quelle logique sous-tend ces plans ?</p>		<p>Nous avons élaboré des schémas d'aménagement et les PLD. C'est surtout les schémas d'aménagement pour la gestion de l'espace, même si on est conscients qu'au niveau supérieur ce n'est pas retenu, mais nous, nous avons besoin de ça pour mieux gérer nos ressources. On peut changer leur nom, parler de plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS), mais l'important est de faire un zonage de notre communauté rurale.</p>

## Groupe "chercheurs":

Offre (compétences)	Demande (question)	aux	Réponse à la demande
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes d'amélioration de la production végétale               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Techniques de domestication et de multiplication qui permettent de raccourcir les périodes de production</li> <li>◦ Technologies agroforestières</li> <li>◦ Du matériel végétal performant</li> </ul> </li> <li>• Méthodes d'inventaire des ressources ligneuses</li> <li>• Bases de données sur les formations forestières (diversité, croissance et capacité de séquestration de carbone).</li> <li>• Un système d'information</li> <li>• Techniques de gestion durable</li> <li>• Indicateurs de suivi</li> <li>• Outils d'enquête socio-économique.</li> <li>• Instruments d'évaluation des ressources</li> <li>• Evaluations d'impact d'activités de gestion</li> <li>• Formation</li> <li>• Manuels didactiques dont beaucoup ont été traduits dans les langues nationales.</li> </ul>	<p>Est ce que vous avez les moyens pour bien exécuter votre mission d'encadrement ? Avez-vous les moyens d'assurer tout ce que l'on met à votre disposition ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>« Acteurs locaux »</b></p>	<p>Voir réponse à la même question posée par les politiques</p>
	<p>Que pouvez-vous faire pour que toutes les interventions dans une zone donnée se fassent d'une manière harmonieuse ?</p>		<p>On essaie, mais la porte d'entrée de ces intervenants c'est l'Etat, puis l'ARD ensuite le conseil rural.</p>
	<p>Qu'est-ce que vous pouvez faire, et comment pensez-vous faire, pour veiller à un meilleur transfert des résultats de la recherche ?</p>		<p>vous devriez mettre en place des dispositifs d'expérimentation participative. Si on fait tout le processus ensemble, le transfert est assuré, mais pas si vous restez dans vos labos. Il faut tenir compte de nos réalités. Et dans le système de suivi et d'analyse, il faut qu'on ait les mêmes critères d'appréciation.</p>
	<p>Est-ce que l'état est prêt à accorder une place à la recherche dans ses priorités de financement ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>« Politiques »</b></p>	<p>L'état est conscient qu'il n'accorde pas encore suffisamment de ressources pour la recherche, mais pour un pays en développement et comparé aux autres pays africains, on n'a pas à faire de complexes. Il ne faut pas oublier que le pourcentage accordé au SIDA ne l'est pas seulement à la recherche. L'état étudiera la question pour voir quel effort supplémentaire il peut faire.</p>
	<p>Quelles sont les mesures d'accompagnement que vous prévoyez mettre en place pour les transferts de technologies générées ?</p>		<p>Dans les réunions internationales, l'Etat ne cesse de plaider non seulement pour le transfert de technologie mais pour la circulation des technologies dans les deux sens. Il y des technologies qui pourraient être développées à partir des savoir s locaux et l'Etat fera un effort pour développer des technologies endogènes, et voir avec les partenaires bilatéraux pour voir si des technologies peuvent être offertes a tous les pays qui en ont besoin. L'Etat doit veiller à ce qu'il y ait un bon transfert, donner les moyens à l'ANCAR et autres structures qui jouent ce rôle, et réfléchir à une stratégie plus durable.</p>
	<p>Comment l'Etat peut-il renforcer la coordination entre ses partenaires et entre ceux-ci et les institutions de recherche ?</p>		<p>l'Etat doit définir un cadre stratégique de recherche suffisamment cohérent et avoir les capacités de négociation pour que les partenaires s'intègrent dedans plutôt que de laisser les partenaires décider par eux même ce qu'ils feront..</p>

## Groupe "Acteurs locaux":

Offre (compétences)	Demande (question)	aux	Réponse à la demande
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration des schémas d'aménagement,</li> <li>• conventions locales qui sont des initiatives à la base qui permettent aux populations locales de codifier leurs pratiques locales par rapport à la GRN,</li> <li>• les PLD qui sont les plans locaux de développement.</li> <li>• Ce sont des outils qui peuvent servir de référence pour toutes interventions dans nos collectivités locales.</li> <li>• processus de démultiplication de l'information (commission environnement et les organisations communautaires de base</li> <li>• nos connaissances locales,</li> <li>• Nos préoccupations très concrètes</li> </ul>	<p>Comment comptez-vous faire pour transférer les moyens relatifs à la mise en œuvre des compétences transférées ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>« Politiques »</b></p>	<p>L'État met déjà à la disposition des collectivités locales des fonds de dotation que nous sommes prêts à augmenter en fonction de leur utilisation. L'État est prêt à accompagner les collectivités locales dans la recherche de partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée ; il ne faut pas distinguer l'état des partenaires car c'est un tout pour le développement ; les partenaires interviennent au nom de l'état . C'est le principe de subsidiarité, quand l'état ne peut pas faire quelque chose il fait appel à ses partenaires.</p>
	<p>Comment articuler les pratiques traditionnelles et les lois modernes ?</p>		<p>L'État fait déjà un effort pour adapter les différentes législations aux pratiques de tous les jours ; le code forestier a été revu plusieurs fois pour donner une place de plus en plus importante aux populations ; il y a de plus en plus syncrétisme entre les lois modernes et les pratiques locales, par exemple dans le cas des codes de conduites, codes locaux, qui épousent l'esprit des lois modernes mais les adaptent aux pratiques des terroirs. L'état continuera à accompagner cette réflexion de façons a ce que les lois soient de moins en moins en contradiction.</p>
	<p>Quelle stratégie pouvez -vous mettre en place pour harmoniser les approches ?</p>		<p>C'est un rôle que doivent jouer les ARD, elles sont des agences qui s'appuient essentiellement sur les services de m'état. Il faut les renforcer et donner plus de moyens aux services déconcentrés de l'état pour qu'ils puissent agir. Il faut aussi évoquer la stratégie de développement durable en cours et qui justement recherche l'articulation entre différentes politiques et secteurs, et la synergie des acteurs et entre les collectivités décentralisées et l'État.</p>
	<p>Comment mieux impliquer les producteurs dans le processus de recherche ? Depuis la définition des thèmes, la mise en œuvre et l'analyse des résultats ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>« Chercheurs »</b></p>	<p>Il faut reconnaître que vous êtes impliquées dans les processus d'identification des problématiques au niveau local, on a parlé tout à l'heure de toutes les enquêtes réalisées pour définir qu'est-ce qu'il y a comme problème. Ce n'est plus de la recherche station que les gens sont en train de faire mais de la recherche action. De plus en plus, les chercheurs vont en milieu réel pour diminuer les contraintes de transfert de technologie. Le suivi se fait aussi avec les partenaires que vous êtes. C'est un début mais c'est souhaitable que ce soit dans une approche beaucoup plus globale qui pourrait nous permettre de gagner plus de temps.</p>
	<p>Comment peut on articuler la gestion de la biodiversité à la lutte contre la pauvreté ?</p>		<p>Certaines pratiques de gestion peuvent se traduire par des impacts locaux directs ou indirects sur la pauvreté, des services environnementaux, des produits fournis. Au niveau macro, l'état est mieux placé pour aborder cela.</p>
	<p>Comment impliquer la recherche dans le système de suivi de l'impact des projets ?</p>		<p>C'est peut-être un reproche que vous faites aux projets de développement, il y a trop de projets de développement qui ont un volet de recherche-développement, mais ce n'est que dans l'évaluation qu'on invite les chercheurs à venir voir ce qui a été fait. Il faudrait rompre avec cette pratique et de plus en plus travailler ensemble dans l'élaboration des projets. Si on réfléchissait ensemble et qu'on fixait ensemble les objectifs, si on mettait des choses en œuvre et concevait des choses ensemble, ce serait beaucoup plus facile.</p>

## **6. Conclusions des discussions de la journée**

Qu'est-ce qu'on pourra faire maintenant, concrètement ?

L'état doit coordonner l'articulation des acteurs, mais qui peut se responsabiliser de cette coordination ?

Babacar Diop mentionne qu'un groupe de partenaires (en fait des bailleurs) se réunit régulièrement pour discuter de la question, sous la coordination de la coopération hollandaise, et qu'ils en sont venus à la conclusion que sans un cadre de référence commun, les initiatives individuelles partiront dans toutes les directions et que rien de valable ne se fera. Il faut des schémas d'aménagement à toutes les échelles, communauté rurale, régions et pays.

Meissa Diouf répond qu'au contraire, il croit que les initiatives doivent partir du local, de choses très concrètes, si non on aura une boîte vide.

Que pourrait faire le DMP ?

Proposition : appuyer l'élaboration participative d'un plan général de conservation de la biodiversité pour le bassin arachidier et appuyer l'élaboration participative (ou le suivi et l'évaluation) de schémas d'aménagement dans quelques communautés rurales. Les résultats de la recherche pourront être utilisés pour répondre à des questions ou apporter des solutions techniques aux problèmes rencontrés pour la rencontre des objectifs.

Cette proposition semble être acceptée par toute l'assistance.

Nous avons aussi convenu de continuer à discuter électroniquement.

Sur une période de deux semaines, des opinions « post-atelier » pourront être reçues et être intégrées dans les compte-rendus.

## **7. Apports post-atelier**

Ismaila Diallo :

- Il est important que l'état décline ses priorités en matière de recherche sur la base des études diagnostiques. Ces axes prioritaires traduits en thématiques de recherche doivent bénéficier d'un financement de l'Etat sur la base d'un chronogramme bien défini avec obligation de résultats.
- En outre, il est important d'améliorer les conditions de vie des chercheurs afin qu'ils soient moins préoccupés par une course pour la satisfaction des besoins vitaux et consacrer plus de temps à la recherche.
- Il est impératif que toutes les catégories d'acteurs se retrouvent au sein d'un cadre de concertation à tout les niveau pour un meilleur

transfert des résultats, une bonne synergie dans les interventions et un meilleur suivi des impacts sur la base de critères pertinents.

- L'état doit faire du renforcement des capacités techniques, scientifiques et organisationnelles des acteurs (recherche, développement et collectivités locales) une priorité nationale

Marc Neyra :

Je voudrais ajouter un élément que j'ai oublié le 17, et qui me semble important. Il s'agit de la mise en place de l'école doctorale "Valorisation de la Biodiversité", dans le cadre de la réforme LMD de l'UCAD. Je pense que c'est important pour les utilisateurs, chercheurs, etc, comme pour les étudiants que des liens soient créés. On peut envisager en particulier que des journées comme celle-ci soient intégrées d'une façon ou d'une autre dans le cursus de l'école doctorale.

Nathalie Beaulieu

Je voudrais tout d'abord vous donner la possibilité de voir la présentation que j'avais préparée pour la journée mais que je n'ai pas présentée à cause des limites de temps. Elle traite de [l'Appui au suivi et évaluation des plans locaux de développement \(PLD\) des communautés rurales dans le cadre du DMP](#). En effet, je crois qu'une grande partie des problèmes mentionnés dans cette journée pourraient être abordés (je ne prétends pas qu'ils puissent être solutionnés automatiquement !) à travers l'appui des chercheurs et des politiques nationaux aux démarches locales de planification, exécution, suivi et évaluation. Cela pourrait permettre de catalyser un processus d'apprentissage dans lequel les trois groupes seraient impliqués ensemble. Je voudrais aussi mentionner que je trouve que la recherche participative est essentielle, mais que c'est important aussi de relier cette recherche aux démarches des communautés rurales. Dans le cas de la recherche agricole, au lieu de choisir arbitrairement un groupe d'agriculteurs avec lesquels travailler, on peut en discuter avec le conseil rural, le CLCOP et la fédération de groupements de promotion féminine, et choisir un groupement qui pourra participer aux expérimentations dans l'optique d'aider l'ensemble des agriculteurs de la communauté rurale à décider s'il vaut la peine ou non d'adopter une nouvelle pratique ou technologie. C'est une démarche que nous tentons de mettre en place au niveau du DMP et j'espère bien que ça fonctionnera.

Je voudrais revenir sur la proposition que j'avais faite le matin au sujet de recommandations à faire à la commission de la maison des élus locaux sur le transfert des compétences. Je crois que cette commission pourrait aborder les thèmes de l'articulation entre les acteurs et du rôle de l'ARD, puisque cette commission comprend normalement aussi des élus régionaux qui régissent les ARD. Elle pourrait étudier les solutions possibles pour un meilleur transfert des moyens financiers et travailler avec les structures déconcentrées de l'Etat sur un programme de transfert des capacités (connaissances, etc...) pour la gestion de l'environnement.

Grégoire Leclerc

J'avais préparé pour l'atelier une présentation sur les réserves de la biosphère de l'UNESCO, mais ai décidé de ne pas la présenter en raison du manque de temps ; la voici : [Les réserves de la Biosphère de l'UNESCO](#). Cette approche de la gestion des aires protégées me semble tout à fait approprié non seulement pour les réserves « officielles » de l'UNESCO mais toute aire d'intérêt particulier en termes de biodiversité. Nous aurons je l'espère l'occasion d'en parler à une prochaine occasion, mais d'ici là je vous conseille de vous renseigner sur les 4 réserves de la biosphère du Sénégal.

Mon premier objectif pour cette journée était que les participants réalisent qu'un processus d'auto-apprentissage sur un thème donné peut être déclenché par des formes d'animation innovantes facilitant la mise en commun de points de vue multiples. En utilisant des formes variées de biodiversité et d'approches à la biodiversité nous avons, à mon avis, réalisé cet objectif. Par exemple le fait de parler en plénière des légumes feuille (notamment l'amarante, ou mboro-mboro) et d'en avoir ensuite au menu, a visiblement suscité un intérêt marqué chez les participants. Reste à voir si cette approche sera répétée spontanément par certains participants pour d'autres sujets qui les animent.

J'ai noté que les présentations « formelles » en salle qui étaient faites selon le canevas que j'avais proposé avant la tenue de la Journée ont été beaucoup plus efficaces que les présentations « pré-cuites », tant en terme de temps que de densité et pertinence de l'information communiquée. Cela me motive à recommencer (et même l'exiger) la prochaine fois que j'en aurai l'occasion. Nous avons en effet perdu trop de temps sur les présentations, ce qui a limité le temps consacré aux débats. Nous ferons mieux la prochaine fois !

Le mode de restitution sous forme de jeux de rôle (selon une variante de *fishbowl*) a aussi été visiblement apprécié, en grande partie grâce au talent d'orateur des porte-parole. Il appert aussi que le fait de négocier en temps réel l'offre et de la demande de compétences entre groupes d'intérêt soit une manière pragmatique, efficace, et comprise de tous, de co-construire une stratégie sur un thème aussi complexe que la biodiversité. D'ailleurs j'invite les acteurs de la gestion de la biodiversité au Sénégal à imprimer les tableaux de synthèse ([point 5.5](#)) comme aide mémoire.

Mon deuxième objectif était que des participants s'offrent à organiser la Journée Biodiversité Sénégal 2006. Je suis maintenant certain que cela se produira !

## **8. Remerciements et crédits**

Nous remercions tout d'abord tous les participants pour leur bonne humeur, leurs interventions et présentations, ce sont eux qui ont fait de cette journée un succès. Nous remercions Aly Lô, Christian Colin et Georges Subreville de nous avoir honoré de leur présence et leurs allocutions pendant l'ouverture.

Les frais de l'atelier ont été couverts par le CIRAD dans le cadre de sa contribution au DMP, qui est co-financée par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). L'atelier a été organisé conjointement par le CIRAD, le CIAT, l'ISRA et l'IRD, cette dernière institution ayant été l'hôte pour la journée.

La facilitation de l'atelier a été réalisée par Grégoire Leclerc qui a aussi pris la majorité des photographies incluses dans le rapport et le CD-ROM. Les vidéos ont été prises par Nathalie Beaulieu et Grégoire Leclerc. Ce rapport a été rédigé par Nathalie Beaulieu. Marc Neyra et Jacqueline Thomas de l'IRD ont participé à l'organisation de la logistique de l'atelier.

Le déjeuner et les amuse-gueule de l'apéro ont été préparés par le restaurant Le Matongé. La pose-café et la logistique de la journée a été facilitée par Khadi Diouf et Oumar Cissé, et les jus de la pose café ont été préparés par Aminata Gueye.

Le spectacle sur la biodiversité du sol a été préparé par le groupe Cadances sous la tutelle de l'association Wennu Saï. Nous remercions les danseurs Aida Diop, Mas Gueye, Sokhna Gueye, Fatou Ndiaye, Khalifa Ndiaye, Momar Kaéré Ndiaye, Tapha Ndiaye, Mounina Thioub et les percussionnistes Abdoulaye, Yerim et Ngala Guissé.

Nous remercions aussi Jacqueline Thomas et Abdoulaye Hann pour avoir organisé la couverture de presse de la journée.

## 9. Annexes :

### 9.1. Menus des repas :



#### Pause café

- Jus de bissap, papaye, gingembre
- Café, thé, tisanes de bissap et de quinquéliba
- Pain et confitures de goyave, mangues et papaye, pâte d'arachides et miel du Sine Saloum
- Petits biscuits divers, dont certains fourrés avec des figues
- Pâte de fruits à la gomme arabique (faite avec la gomme de *Acacia senegal*)
- Bananes, papaye, grenades et fruits de la passion

#### Déjeuner ([voir vidéo](#))

- Jus de bissap, gingembre, bouye
- Salades de Niebe-mais-crevettes et betterave-carotte
- Poisson grillé et panné
- Viande grillée
- Poulet à la braise
- Sauce feuille de Mboro Mboro (*Amaranthis sp.*) ([voir vidéo sur comment préparer et comment manger le Mboro Mboro!](#))
- Yaourt aux pommes et mangues

#### Apéro sans alcool

- Jus de bissap, gingembre, bouye
- Biscuits salés au maïs et au mil
- Beignets de niébés
- Fatayas
- Petites pizzas
- Gélatine de fruits de la passion et de bananes
- Papayes vertes confites
- Bâtonnets de papaye verte crue
- Graines de citrouille et de pastèque rôties et salées

Merci au restaurant Le Matongé, à Khady Sow, Aminata Gueye, et Oumar pour leurs contributions.

**9.2. Description de l'histoire racontée dans le spectacle de danse accompagnant l'appéro : La danse de la biodiversité du sol**  
(voir vidéo, nos excuses, il est très sombre)

Chorégraphie présentées par la troupe Cadances, sous la tutelle de l'association Wennu Saï de Ngor



Photo : Marc Neyra

Un agriculteur est en train de préparer son champ et fait des tas avec ses résidus et les branches des arbustes qu'il a abattus. Il s'apprête à les brûler lorsque apparaît un génie qui se met à danser autour de lui et lui dit : « Arrête un instant ! Je vais te montrer un monde magique et merveilleux, mystérieux et où il existe des formes de vie inimaginables. Ce monde est magique car il peut rendre ta récolte plus abondante. »

Le génie endort l'agriculteur et lui fait faire un rêve. Pour illustrer ses propos, il appelle des danseurs qui viennent mimer les différentes formes de vie : mille-pattes, vers, champignons et rhizobiums. L'agriculteur est ému par la beauté de cette danse, et se demande comment il peut faire vivre ce monde chez lui. Les danseurs et danseuses lui répondent en chantant : « Nous sommes ici, sous tes pieds, mais tu brûles notre nourriture et le feu nous fait mal. Étends plutôt les résidus entre tes rangs et tu verras la différence ! »

L'agriculteur s'exécute et tous dansent ensemble de bonheur. Les danseurs et le génie quittent ensuite la scène. L'agriculteur sème ses graines. Il danse seul, mimant ainsi le cours du temps et l'attente de l'émergence des plants et de la récolte. Les danseurs reviennent ensuite en mimant la croissance des plantes. Le génie revient pour lui dire : « Maintenant tu n'as plus besoin de moi, je t'ai seulement aidé à connaître un monde qui n'a rien de surnaturel ».

### **9.3. Couverture de la presse dans les journaux le lendemain de l'évènement**

Liens aux [copies scannées](#) des Articles dans Le Soleil, Le Matin et Le Journal

### **9.4. Documents d'appui distribués dans la chemise des participants**

[Programme de la journée](#) (programmation initiale)

[Dépliant provisoire du DMP au Sénégal](#)

### **9.5. Photo de groupe des participants**



### 9.6. Liste des participants, soit à l'ouverture ou à la journée complète

Nom	Prénoms	Organismes	Email	Tel
BAH	Alassane	ESP/PPZS	<a href="mailto:bah@ucad.sn">bah@ucad.sn</a>	
BEAULIEU	Nathalie	CIAT/ISRA-CDH	<a href="mailto:n.beaulieu@cgiar.org">n.beaulieu@cgiar.org</a>	820-3652 ou 560-6064
BRAUMAN	Alain	IRD, Laboratoire Commun de Microbiologie (LCM) IRD-ISRA-UCAD	<a href="mailto:Alain.brauman@ird.sn">Alain.brauman@ird.sn</a>	
BUTARE	Innocent	CRDI	<a href="mailto:ibutare@idrc.org.sn">ibutare@idrc.org.sn</a>	864-0000 ext 2216
CISSE	Abdoulaye	PCR Kaymor	Inter : <a href="mailto:ancarkl@sentoo.sn">ancarkl@sentoo.sn</a>	936-5339/8
COLY	Adrien	UGB-Girardel	<a href="mailto:acoly@refer.sn">acoly@refer.sn</a>	569-1245
DANFAKHA	Mamadou	ONG Sahel 3000	<a href="mailto:Ongsahel3000@sentoo.sn">Ongsahel3000@sentoo.sn</a>	835-1909, 647 02 31
DIAGNE	Yakhya Aicha	ISE	<a href="mailto:diagneyakhya@yahoo.fr">diagneyakhya@yahoo.fr</a>	652-5598
DIAITE	Ibrahima	ISRA Bambey	<a href="mailto:ousndoye@refer.sn">ousndoye@refer.sn</a>	562-5678
DIALLO	Ismaila	ISRA-CNRF	<a href="mailto:isdiallo@hotmail.com">isdiallo@hotmail.com</a>	832-3219
DIALLO	Marième	CSE	<a href="mailto:marieme@cse.sn">marieme@cse.sn</a>	825-8066/67, 630 79 19
DIALLO	Moussa	ANCAR-Fatick	<a href="mailto:ancarfatick@sentoo.sn">ancarfatick@sentoo.sn</a>	949-1800
DIENG	Sassy	CR Mbadakhoum	Inter : <a href="mailto:ancarfatick@sentoo.sn">ancarfatick@sentoo.sn</a>	684-0466
DIOP	Babacar	BACDI	<a href="mailto:Babacar_diop@bacdi-senegal.org">Babacar_diop@bacdi-senegal.org</a>	849-7749/42
DIOP	Mbaye	ISRA/LERG	<a href="mailto:mbaydiop@ucad.sn">mbaydiop@ucad.sn</a>	864-2317
DIOUF	Koumakh	CR Thiomby	Inter : <a href="mailto:ancarkl@sentoo.sn">ancarkl@sentoo.sn</a>	
DIOUF	Meissa	ISRA-CDH	<a href="mailto:dmeissa@yahoo.com">dmeissa@yahoo.com</a>	835-0610 , 658-9333
DUTEURTRE	Guillaume	Coop. FR/ISRA-BAME	<a href="mailto:Guillaume.duteurtre@cirad.fr">Guillaume.duteurtre@cirad.fr</a>	832 23 30
GUEYE	Mamadou	ISRA - MIRCEN Laboratoire Commun de Microbiologie (LCM) IRD-ISRA-UCAD	<a href="mailto:Mamadou.gueye@ird.sn">Mamadou.gueye@ird.sn</a>	8493321 ; 6467721

KAIRE	Maguette	ISRA-CNRF	<a href="mailto:kaire@ird.sn">kaire@ird.sn</a>	839-3219
KANE	Ousmane	DPN	<a href="mailto:oussou77@hotmail.com">oussou77@hotmail.com</a> ou <a href="mailto:dpn@sentoo.sn">dpn@sentoo.sn</a>	832-2309
LECLERC	Grégoire	CIRAD/PPZS/LERG	<a href="mailto:Gregoire.leclerc@cirad.fr">Gregoire.leclerc@cirad.fr</a>	864- 2317 ou 562-1821
LO	Aly	ANCR et PCR de Taïba Ndiaye	<a href="mailto:pdtalylo@iao.fr">pdtalylo@iao.fr</a>	842-0877
LO	Henri Mathieu	ISE	<a href="mailto:Henrilo@refer.sn">Henrilo@refer.sn</a>	842-6365
MALL	Arame	APROFES	<a href="mailto:aprofes@arc.sn">aprofes@arc.sn</a>	
MBODJ	Saliou	GTZ-PBA	<a href="mailto:salioumbodj@hotmail.com">salioumbodj@hotmail.com</a>	941-7731
MBOUP	Cheikh Mbacké	ANCAR-Diourbel	<a href="mailto:ancardiourbel@sentoo.sn">ancardiourbel@sentoo.sn</a>	971-4728
MBOW	Cheikh	ISE/LERG	<a href="mailto:cmbow@ucad.sn">cmbow@ucad.sn</a>	864-2317
NEYRA	Marc	Laboratoire Commun de Microbiologie (LCM) IRD-ISRA-UCAD	<a href="mailto:Marc.neyra@ird.sn">Marc.neyra@ird.sn</a>	849-3318 ou 521 6474
SIBERT	Alexandre	CIRAD	<a href="mailto:Alexandre.sibert@cirad.fr">Alexandre.sibert@cirad.fr</a>	832 49 02
SOUGOU FARA	Bassirou	DEFCCS	<a href="mailto:Bassirou.sougoufara@ird.fr">Bassirou.sougoufara@ird.fr</a>	546-5689
SOW NDIAYE	Khady	ANCAR-Kaolack	<a href="mailto:ancarkl@sentoo.sn">ancarkl@sentoo.sn</a> ; <a href="mailto:sowkhady1@yahoo.fr">sowkhady1@yahoo.fr</a>	947-9047 ou 535-7724
SUBREVILLE	Georges	CIRAD	<a href="mailto:Georges.subreville@cirad.fr">Georges.subreville@cirad.fr</a>	822-4484
TAMBA	Abdourahmane	ISRA-CDH	<a href="mailto:abtamba@hotmail.com">abtamba@hotmail.com</a>	835-0610 ou 641-9617
THIAO	Mansour	IRD	<a href="mailto:Mansour.thiao@ird.sn">Mansour.thiao@ird.sn</a>	

**9.7. Liste des adresses électroniques pour copier dans la case des récipiendaires de la messagerie, pour les discussions électroniques subséquentes**

Oussou77@hotmail.com ; dpn@sentoo.sn ; babacar\_diop@bacdi-senegal.org  
; henrilo@refer.sn ; abtamba@hotmail.com ; bah@ucad.sn ;  
Gregoire.leclerc@cirad.fr ; duteurtre@cirad.fr; henrilo@refer.sn;  
ousndoye@refer.sn ; ibutare@idrc.org.sn ; kaire@ird.sn ; ancarkl@sentoo.sn ;  
ancarfatick@sentoo.sn ; ancardiourbel@sentoo.sn; marieme@cse.sn ;  
ONGsahel3000@sentoo.sn ; mamadou.gueye@ird.sn ; marc.neyra@ird.sn ;  
aprofes@arc.sn; mbaydiop@ucad.sn ; dmeissa@yahoo.com ;  
ongsahel3000@sentoo.sn ; n.beaulieu@cgiar.org ; salioumbodj@hotmail.com  
; acoly@refer.sn ; mansour.thiao@ird.sn; cmbow@ucad.sn;  
bassirou.sougoufara@ird.sn; alexandre.sibert@cirad.fr; sowkhady1@yahoo.fr  
; isdiallo@hotmail.com